



*Instituto Latinoamericano de la Comunicación Educativa*  
*Coordinación General de Investigación y Desarrollo de Modelos Educativos*

*Revista Tecnología Y Comunicación Educativas (TyCE)*  
*(Revue de technologie et communication éducatives- TyCE)*  
**Normes de publication de la Revue TyCE**

## **1. PRINCIPES ET OBJECTIFS**

**1.1 La *Revista Tecnología y Comunicación Educativas (TyCE)*** constitue le moyen de diffusion des programmes et projets académiques de l'Institut Latinoaméricain de la Communication Éducative (Instituto Latinoamericano de la Comunicación Educativa - ILCE), qui intègre des travaux de caractère conceptuel, des expériences, des convocations et des références bibliographiques dans le domaine spécialisé de la revue.

**1.2.** Les objectifs de la *Revista Tecnología y Comunicación Educativas (TyCE)* sont:

- Aider à diffuser des travaux concernant la technologie éducative, l'éducation à distance et la communication éducative.
- Offrir des expériences innovatrices concernant la technologie et la communication éducative.
- Informer sur les événements relatifs à son domaine: congrès, journées, séminaires, rencontres, etc.
- Faire connaître les nouveautés éditoriales dans son domaine de spécialisation.

## **2. COMPOSANTS DE LA REVUE TyCE**

La revue *Tecnología y Comunicación Educativas* est normalement composée des sections suivantes:

**2.1. Études et recherches.** C'est la partie fondamentale de la revue, conformée par des articles théoriques, technologiques ou pratiques, résultant de la réflexion et de la recherche dans leur domaine de spécialisation.

**2.2. Projets en développement.** Il s'agit là des travaux concernant des expériences, des propositions, des applications, etc., innovatrices dans le domaine de spécialisation de la revue TyCE.

**2.3. Rapports, documents, convocations.** Ceci concerne les rapports, les convocations et documents produits par les différents pays, ainsi que les convocations pour les congrès, journées, séminaires, rencontres, cours, etc.

### 3. RÉDACTION ET PRÉSENTATION DES TRAVAUX

**3.1. Langue.** TyCE publie préférablement des textes en espagnol. Néanmoins, dans des cas exceptionnels dus à l'importance de l'article et avec l'accord du Conseil Éditorial, les travaux pourront être publiés dans la langue de l'auteur.

**3.2. Caractéristiques de l'article.** Les travaux devront nécessairement se référer à des aspects concernant la théorie, la recherche et la mise en pratique des expériences pédagogiques et des propositions d'innovation en matière de communication et technologie éducatives. Parmi les sujets particuliers de ces champs d'étude, on peut citer les suivants:

- Des contributions techniques en matière de communication et technologie, éducation présentielle et à distance.
- Les fondements pédagogiques pour l'emploi des *media* dans l'éducation. Évaluation en communication et technologie éducatives.
- Création et mise en pratique de modèles pédagogiques et communicationnels.
- Recherche et développement en technologie éducative.
- Radio, télévision et informatique éducatives.
- Innovation éducative et nouvelles technologies.
- Télécommunications et éducation.
- Robotique pédagogique.

L'envoi d'un travail de collaboration à la revue TyCE en vue d'être publié signifie que l'écrit:

- a) Est lié au domaine de spécialisation de la revue TyCE .
- b) Est un article original qui n'a pas été préalablement publié.
- c) Est scientifiquement basé et possède une unité interne.
- d) Contribue à approfondir la connaissance du phénomène en question afin de pouvoir exercer une pratique professionnelle plus critique et efficace dans ce domaine.

La revue TyCE ne publiera pas les articles de simple divulgation, ainsi que les répliques des modèles de recherche d'autrui, ni ceux qui se limitent à faire connaître des points de vue au lieu de conclusions dérivées d'une recherche.

**3.3. Présentation des travaux.** Les documents devront :

- a) Avoir une longueur de quinze à vingt-cinq pages.
- b) Utiliser la police Arial, numéro 12.
- c) Avoir des marges symétriques de 2.5 cm pour le haut et le bas, et de 3 cm à gauche et à droite.
- d) Utiliser l'interligne simple.

D'autre part, les travaux devront contenir:

- 1) Le sujet du travail.
- 2) Les données des auteurs (nom, prénom, degré académique, adresse postale, numéro de téléphone, adresse e-mail), ainsi que de l'institution pour laquelle ils travaillent et leur poste.

- 3) Le nom du dossier électronique ainsi que le nom et la version du logiciel employé (ex: éducation-Word-Office 2007).

### **3.4. Structure des articles.** Les articles devront être composés de la façon suivante:

- a) La première page du document devra inclure:
- Le sujet de l'article.
  - Les nom(s) et prénom(s) de(s) l'auteur(s), affiliation institutionnelle et adresse e-mail.
  - Un résumé (environ 120 mots).
- b) Le texte de l'article commencera à partir d'une nouvelle page du document. Dans le texte même de l'article, on trouve :
- Les appels de note : au cas où il y aurait besoin d'inclure des notes pour éclaircir ou bien compléter une idée, les appels de note devront se situer toujours avant le ou les signes de ponctuation (ex : définitivement<sup>3</sup>.) Les textes de notes devront se situer en bas de la page. Tous les appels de note devront suivre une numérotation progressive, et utiliser la police Arial numéro 10.
  - Les citations bibliographiques: celles-ci devront être entre parenthèses et indiquer le nom de l'auteur, suivi d'une virgule et de l'année de publication (ex : Morales, 1995). Au cas où, dans une même référence il y aurait plusieurs livres ou articles, ceux-ci seront cités l'un après l'autre, en suivant l'ordre chronologique et séparés par un point virgule (ex : Díaz Barriga, 1975 ; Ojeda, 1993 ; Covi, 1997). Si la référence contient plusieurs travaux d'un même auteur, le nom de l'auteur devra être inscrit, suivi d'une virgule et des années de publication des différents travaux, par ordre chronologique et aussi séparés par une virgule (ex : Gómez, 1997, 2001, 2008). Finalement, dans le cas d'une citation des œuvres d'un même auteur, publiées la même année, le nom de l'auteur devra être inscrit, suivi d'une virgule, de l'année de publication et des lettres a, b, c, etc. (ex : García Aretio, 1985, 1986, 1987a, 1987b, 1987c, 1994). Au cas où le nom de l'auteur serait inscrit dans le texte de l'article, il sera nécessaire d'inclure l'année de la publication de l'œuvre entre parenthèses [ex : Holmberg (1985) a déclaré....]
  - Les citations textuelles devront être entre guillemets et suivies, entre parenthèses, du nom de l'auteur, suivi d'une virgule, l'année de publication suivie d'une virgule, et la ou les page(s) où se trouve le texte cité (ex : « Ces formations seront accessibles sur Internet dès le mois de septembre 2009 » (CNED, 2009, p. 115). Si le nom de l'auteur apparaît inscrit dans le corps du texte, il sera nécessaire de citer, entre parenthèses, l'année de la publication suivie d'une virgule et de la ou des pages où se trouve le texte cité [ex : Comme Keegan (1996, p. 102) l'a signalé, « les étudiants... » ]

- Les tableaux, images graphiques et figures devront être intégrés dans le texte ; ils devront être numérotés et avoir un titre ainsi que les sources de provenance au pied du tableau, image graphique ou figure. Il faut bien noter que tout tableau, image graphique ou figure appartenant à une autre publication devra être accompagné de l'autorisation de reproduction par écrit accordée par la maison d'édition de cette publication.

Les graphiques devront être intégrées préférentiellement avant le texte qui les mentionne et devront être faites sur Excel 2000 ou plus; elles devront être insérées dans le corps du texte comme des feuilles de calcul et non pas comme des images. Afin d'éviter l'utilisation excessive de mémoire, il est recommandé de ne pas utiliser les trames pour différencier les variables contenues dans les graphiques.

- Au cas où le texte serait accompagné d'images, celles-ci devront être envoyées en format JPG, avec une résolution minimale de 600px/pouce. Si les images ont été prises avec un appareil numérique, il sera nécessaire d'utiliser le format JPG sans modifier ni la taille ni la résolution. Les références des images dans le texte seront numérotées d'affilée (image 1, image 2, etc.). Dans les articles où apparaîtront des photographies, tableaux, graphiques, etc., on fera référence à ceux-ci comme des « figures ».
- c) Références. Les références bibliographiques, hémérographiques et d'Internet, se trouveront à la fin de l'article, en suivant l'ordre alphabétique. D'après le cas, les références devront s'adapter aux styles suivants :

1. Livre : Nom de(s) l'auteur(s), suivi(s) de virgule et de l'initiale du (des) prénom(s). Point. Entre parenthèses l'année de publication. Point. Titre du livre. Point. Numéro d'édition entre parenthèses (à partir de la deuxième édition) Lieu de publication (ville, virgule et nom du pays abrégé) . Deux points. Maison d'édition. Point.

Exemples de références pour les livres:

-Un seul auteur:

Moeglin, P. (1999). Outils et médias éducatifs : Une approche communicationnelle. Grenoble, Fr : Presses Universitaires de Grenoble.

-Plusieurs auteurs:

Meunier, J.P. & Peraya D. (2004) Introduction aux théories de la communication : Analyse semio-pragmatique de la communication médiatique. (2ème. édition) Bruxelles, Bel : Éditions de Boeck Université.

2. Chapitre ou article dans un livre: Nom de(s) l'auteur(s), suivi(s) de virgule et de l'initiale du (des) prénom(s). Point. Entre parenthèses l'année de publication. Point. Titre du chapitre ou de l'article. Point. Le mot "En" suivi de deux points. Nom de(s) l'auteur(s) / (éditeur-s), suivi(s) de virgule et de l'initiale du (des) prénom(s). Point. S'il s'agit d'éditeurs, entre parenthèses le

mot « Eds. » Ensuite la ville de publication, virgule, et le nom du pays abrégé, suivi de deux points. Maison d'édition. Pages dans lesquelles apparaît le chapitre ou l'article. Point

Exemple de référence d'un article ou d'un chapitre publié dans un livre:

Peraya, D. (2000). Le cyberspace : un dispositif de communication et de formation médiatisées. En : S. Alava (Ed.) *Cyberspace et formations ouvertes : Vers une mutation des pratiques de formation?* Bruxelles, Bel : Éditions de Boeck Université 16-23.

3. Revues: Nom de(s) l'auteur(s), suivi(s) de virgule et de l'initiale du (des) prénom(s). Point. Année de publication entre parenthèses. Point. Titre de l'article. Point. Nom de la revue en italiques. Virgule. Volume, numéro (entre parenthèses) Virgule, pages dans lesquelles apparaît le chapitre ou l'article. Point

Exemple de référence d'un article publié dans une revue :

Morales, C. (2005). Tiempo psicológico en los estudiantes y carga de información. *Ingenierías*, 8(27), 16-23.

4. Publications sur Internet: Nom de(s) l'auteur(s), suivi(s) de virgule et de l'initiale du (des) prénom(s). Point. Année de publication entre parenthèses. Titre de la publication. Point. Les mots «Disponible en » et ensuite l'adresse http du site.

Exemple de référence d'un article publié sur Internet:

Coe, R. (2000). What is an effect size? A brief introduction. Disponible en <http://www.cemcentre.org/rederpage.asp?linkID=30325015>

**3.5 Responsabilité.** La revue TyCE n'est aucunement responsable des idées ni des points de vue exprimés dans les articles publiés. En conséquence, cette responsabilité retombe exclusivement sur les auteurs.

**3.6 Publication des articles.** Le Conseil Éditorial de la revue TyCE évaluera les travaux d'après leur base théorique, logique d'argumentation et cohérence méthodologique. Les textes approuvés seront publiés dans les numéros suivants de la revue *Tecnología y Comunicación Educativas*, d'après leur sujet thématique.

Afin qu'un article soit approuvé il est nécessaire d'obtenir une évaluation positive de la part des membres du Conseil Éditorial. En aucun cas les membres du Conseil connaîtront l'identité des auteurs pendant que les travaux seront soumis à l'évaluation.

Le Co-ordinateur Éditorial de la revue TyCE est chargé de notifier le résultat de l'évaluation aux auteurs des articles. Les possibles résultats seront: a) article accepté; b) article soumis à certaines modifications pour être accepté, et c) article refusé par non accomplissement des normes de contenu et présentation de la revue.

**3.7 Où envoyer les collaborations?** Les articles devront être envoyés comme fichiers adjoints par courrier électronique. Il est possible aussi de les envoyer par courrier postal en deux exemplaires et une copie électronique.

**Adresse postale:**

Revista Tecnología y Comunicación Educativas  
Consejo Editorial  
Coordinación de Investigación y Desarrollo de Modelos Educativos  
Calle del Puente No. 45  
Col. Ejidos de Huipulco  
Delegación Tlalpan, C.P. 14380  
México, D.F. México.

**Courrier électronique:**

[tyce@ilce.edu.mx](mailto:tyce@ilce.edu.mx)  
[investigacion@ilce.edu.mx](mailto:investigacion@ilce.edu.mx)

Les auteurs des articles recevront un accusé de réception une fois que leur travail sera soumis au Conseil Éditorial de la revue *Tecnología y Comunicación Educativas*.

**3.8 Annonces.** Les organismes ainsi que les spécialistes intéressés à publier des annonces concernant des événements ou des programmes éducatifs, dans le format électronique ou bien dans la version en papier de la revue TyCE, sont invités à envoyer leur matériel aux adresses électroniques ci-dessous. Il appartient au Conseil Éditorial de décider l'importance de l'annonce ainsi que l'espace dédié à la même dans la revue.

**Adresses électroniques:**

[tyce@ilce.edu.mx](mailto:tyce@ilce.edu.mx)  
[investigacion@ilce.edu.mx](mailto:investigacion@ilce.edu.mx)